

Commission Locale de l'Eau Réunion du 21 mars 2012

Point n°5. Proposition et adoption des règles de fonctionnement de la CLE

Commission Locale de l'Eau Réunion du 21 mars 2012

Article 1 : Suppression du paragraphe concernant les suppléants.

Article 2 : modification de l'adresse de la CLE suite au déménagement des services techniques de l'Institution dans les anciens locaux de l'IUFM à Douai.

Articles 3 et 5 : conformité avec les termes des arrêtés préfectoraux et des textes législatifs et réglementaires.

Commission Locale de l'Eau Réunion du 21 mars 2012

Point n°6. Programme prévisionnel des travaux du SAGE de la Sensée

Commission Locale de l'Eau Réunion du 21 mars 2012

Phase d'élaboration du SAGE de la Sensée

Validation de l'état initial et du diagnostic.	1 ^{er} semestre 2012
Elaboration et validation des tendances (avec et sans politique de l'eau) et des scénarii (variantes pour atteindre les objectifs).	2 ^{ème} semestre 2012
Choix par la CLE d'un scénario. Elaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Elaboration du règlement du SAGE. Elaboration de l'évaluation environnementale.	Année 2013

Commission Locale de l'Eau Réunion du 21 mars 2012

Consultation des Conseils Généraux, Régionaux, du Comité de Bassin, des communes,	Année 2014
Approbation par la CLE avant enquête publique.	
Enquête publique.	
Approbation par le Préfet.	1 ^{er} semestre 2015

Commission Locale de l'Eau Réunion du 21 mars 2012

Phase de mise en œuvre et de suivi du SAGE de la Sensée

Réalisation des actions prioritaires pour l'atteinte du bon état du bassin versant amont en 2015	Années 2015 et 2016
Réalisation des autres actions non jugées prioritaires.	Années 2016, 2017, 2018
Révision du SAGE.	Année 2019